



## LE CODEF REMET LES PÉTITIONS À L'ARS BOURGOGNE FRANCHE- COMTE POUR TRANSMISSION A MADAME LA MINISTRE DE LA SANTÉ

...

### 1 918 pétitions

signées par des usagers et des élus de la République ont été remises ce vendredi 8 décembre 2018 par Michel Prieur Président du Codef accompagné de Jean-Pierre Meneghel Trésorier du Codef.

Ils ont été reçus à l'agence départementale de l'ARS à Mâcon par Madame Geneviève Fribourg déléguée départementale et Madame Nathalie Plissonnier Directrice adjointe.

Michel Prieur a présenté la démarche du Codef qui s'inscrit dans cette volonté de peser sur les décisions du Copermo qui se réunira le 19 décembre prochain.

Outre les pétitions, il a été également remis :

- La cartographie listant les communes dont les conseils municipaux ont soutenu et signé la pétition du Codef,
- Un rappel de la lettre du Codef du 14 septembre qui a été transmise par notre député monsieur Gauvain à Madame la Ministre,
- Les motions adoptées par les Conseils municipaux du territoire,
- La narration d'un cas réel récent, montrant, s'il en était besoin, que la seule chirurgie ambulatoire n'est pas adaptée à la population vieillissante de notre bassin de vie.

Pour clore cet accueil courtois, nous avons évoqué nos craintes vis à vis de l'hôpital de Paray et le rassemblement que nous avons initié pour le samedi 16 décembre à 10H00 sur l'esplanade de la mairie de Montceau.



Michel Prieur  
Président du Codef

Mme Fribourg  
Déléguée  
départementale

Mme Plissonnier  
Directrice  
adjointe

**Le 8 décembre 2018**